

Brevet de Technicien Supérieur Agricole Génie des Equipements Agricoles

Code ROME: A1303

Centre de Formation d'Apprentis Agricole et Horticole des Landes

2915 Route des Barthes - 40180 Oeyreluy **Antenne Mugron**

Route de Pomarez - 40250 Mugron



Certification préparée

Brevet de Technicien Supérieur Agricole Génie des Equipements Agricoles

Niveau 5

Parcours personnalisé

En fonction des pré-requis, des tests de positionnement et des diplômes obtenus

Poursuite de formation possible

Consultez notre site internet

Débouchés professionnels et conditions d'environnement du métier

Ce BTSA prépare aux différents métiers du machinisme agricole : de la conception à l'utilisation des équipements et machines Agricoles

Plus d'infos:

http://www.anefa.org/metiers/agn -equipement/entreprises-detravaux-et-services





Objectifs

Ce BTSA prépare l'apprenti aux différents métiers du machinisme agricole : de la conception à l'utilisation des équipements et machines agricoles.

Formation complète et polyvalente permettant de relier la conception, la fabrication, le choix et l'utilisation des équipements agricoles.

Contenu - capacités

- C1 S'exprimer, communiquer et comprendre le monde
- C2 Communiquer dans une langue étrangère
- C3 Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser
- C4 Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données
- C5 Contribuer à la conception et à l'adaptation des matériels
- C6 Formuler un conseil de nature agronomique et zootechnique en lien avec une problématique d'équipements
- C7 Assurer la pérennité des matériels en participant à la mise en œuvre, à la maintenance et aux choix stratégiques d'investissement
- C8 Assurer la gestion technico-économique d'un parc matériel
- C9 Participer aux activités commerciales de l'entreprise
- C10 Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur génie des équipements agricoles pour faire face à une situation professionnelle

Obtention de la certification

Les modules sont évalués au cours des deux années de formation sous la forme d'un contrôle continu (CCF) qui est pris en compte dans la moitié de la note finale du BTS.

L'autre moitié est constituée par trois épreuves terminales :

- une épreuve écrite d'expression française et de culture socio-économique
- une épreuve écrite professionnelle
- la présentation de votre rapport de stage en français et langue étrangère.

Pour présenter cette épreuve, vous devez le cas échéant effectuer un stage complémentaire de 8 semaines chez un constructeur ou un service de recherche en agro équipements.

Lieu de formation

CFAAH - Site de Mugron - Route de Pomarez - 40250 Mugron

Apprentissage

Organisation de la formation

La formation se déroule sur 2 ans et est menée en alternance à raison de :

- 1350h de formation au CFA (soit environ 39 semaines)
- le reste du temps en entreprise dont 5 semaines de congés payés annuels

Modalités pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, visites d'entreprises, suivi individuel.

Référent Handicap chargé de l'accueil et de l'accompagnement des apprenants en situation de handicap. Ensemble des équipes sensibilisé et formé au handicap.

Conditions d'admission

L'accès à ce BTSA est possible aux titulaires d'un diplôme de niveau 4. Satisfaire aux tests de pré-requis.

Pré-requis

Savoir lire, écrire et comprendre le français.

Utiliser les quatre opérations mathématiques.

Avoir un projet professionnel validé dans le domaine de l'agroéquipement.

Public - inscription

Public éligible aux conditions du contrat d'apprentissage, selon la réglementation en viqueur.

Remplir la fiche contact disponible sur notre site internet et/ou prendre contact avec le CFA.

Conditions de rémunération

En tant qu'apprenti vous serez rémunéré par votre entreprise selon votre âge et votre année de formation.

Contacts Service inscription:

05 58 97 90 31 <u>cfa.landes@educagri.fr</u>

https://agricampus40.fr



